DANS LA RÉGION

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU COMMERCE ET LA CIRCULATION DES LÉGUMES SECS

La Préfecture du Nord communique :

Il est porté à la connaissance des intéressés que l'achat en culture aux prix officiels des haricots et des pois verts secs est autorisé à partir de ce jour pour les coopératives de producteurs, les usiniers et les négociant en gros, à la condition qu'ils possèdent le titre provisoire de « Carte professionnelle ».

Les coopératives, usiniers et négociants en gros ainsi habilités recevront du Bureau régional de répartition, 2, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille, les carnets à souches pouvant seuls régulariser la circulation desdites marchandises de la ferme à leur magasin.

Il demeure entendu que les achats ainsi effectués restent bloqués chez les détenteurs dans l'attente des instructions qui leur seront données le plus rapidement possible, en vue de leur répartition chez les demi-grossistes.

IMPUTATION DES IMPOTS DIRECTS SUR LE MONTANT DES INDEMNITÉS DE RÉQUISITIONS

La Préfecture nous communique :

Aux termes de l'article 6 de la loi du 22 octobre 1940 portant dégrèvement en matière d'impôts directs et publiée au « Journal Officiel » du 8 novembre 1940, tout bénéficiaire d'une indemnité de réquisition afférente à des locaux pour lesquels il est redevable d'impôts directs peut, sur sa demande obtenir, sur le montant de cette indemnité, l'imputation à valoir de la contribution foncière des propriétés bâties, de la contribution mobilière et des taxes annexes à ces contributions établies en raison des locaux réquisitionnés

En principe, l'imputation de l'impôt ne peut être opérée que sur l'indemnité de réquisition proprement dite. Toutefois, dans le cas où un accord amiable aurait été substitué à la réquisition, la demande tendant à l'imputation de l'impôt sur le montan tdu loyer stipulé pourrait être acceptée.

Le contribuable qui entend bénéficier des dispositions précitées devra remettre au Percepteur, une demande établie sur papier libre en double exemplaire et mentionnant :

1° ses nom, prénoms, domicile ;

2° le détail, par article de rôle, des impositions dont il demande l'imputation ;

3° la nature et la situation des biens ayant donné lieu à réquisition ;

4° la date de la réquisition et l'indication de l'autorité qui l'a exercée ; à défaut, une attestation délivrée par le maire de la commune ;

5° le cas échéant, la date de l'accord amiable qui a été substitué à la réquisition et l'indication de l'autorité qui l'a contracté.

La demande doit être datée et signée.

Si le contribuable demande l'imputation de ses impôts aur plusieurs indemnités de réquisitions, il devra produire une demande distincte pour chaque indemnité.

SYNDICAT DE LA BATELLERIE ARTISANALE

M. Delarue, secrétaire du Syndicat, nous communique :

« Pour répondre à certaines demandes qui m'ont été adressées, relatives à la situation des bateaux chargés ou vides, qui ont été immobilisés au cours des événements de mai dernier, voici la réponse qui m'a été adressée par M. le Directeur de l'Office National de la Navigation :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 novembre et je vous indique ci-dessous les bases sur lesquelles j'estime que doivent être réglés les transports commencés avant l'occupation du territoire et actuellement en cours d'achèvement :

1° paiement du fret pour le parcours exécuté (y compris tous détournements) ;

2° paiement d'une indemnité dite de stationnement « anormal » pour tous les arrêts imposés avant la date de l'arrivée des troupes d'occupation dans la région considérée. Le taux de cette indemnité est celui des surestaries comptées sur le tonnage du bateau à l'enfoncement de 1 m. 80 ;

3° paiement d'une indemnité dite de gardiennage pour tous les arrêts imposés après l'arrivée des troupes d'occupation. Le taux est à débattre entre les parties ; il est évidemment variable suivant la valeur et la nature de la marchandise, les soins qui lui ont été donnés, la réalité du gardiennage, l'absence de secours de chômage, etc... Dans mon esprit en tous cas, le taux maximum de cette indemnité doit rester très inférieur au taux des surestaries.

» En ce qui concerne les bateaux vides immobilisés par les événements, aucune indemnité n'est prévue. Toutefois, les mariniers peuvent s'adresser à un bureau d'affrètement qui, en cas de nécessité absolue, paiera les indemnités de chômage. »

AVIS IMPORTANT AUX NÉGOCIANTS-GROSSISTES EN FROMAGES

Le Comité de gestion des produits laitiers communique :

« Il est rappelé aux négociants grossistes en fromages et commissionnaires du Nord et du Pas-de-Calais, qui n'ont pas encore fait leur déclaration pour l'obtention de la carte des produits laitiers, carte absolument indispensable pour être autorisé à exercer l'achat et la vente des produits, qu'il y a urgence à la faire

» Celle-ci doit être adressée au Comité de gestion, 115, rue des Vieux-Murs à Lille, pour le Nord ; 11, Grand Place, à Arras, pour le Pas-de-Calais, et comporter nom et adresse du demandeur, le tonnage fait du 1er septembre 1938 au 31 août 1939, y joindre un extrait de la patente et un extrait de l'inscription au registre du commerce, ainsi qu'un mandat de 20 francs pour droit d'inscription.

» Le Comité de gestion, qui fonctionne sous la haute autorité de M. Souchon, président délégué, met au point actuellement tous les services qui doivent régir et contrôler la répartition et la vente des produits laitiers dans la 1re région économique Nord et Pas-de-Calais.

» Le Syndicat des négociants en fromages se tient en contact suivi avec cet organisme officiel et sa collaboration en union étroite avec le Syndicat des représentants et commissionnaires, vise à maintenir en toute équité, les courants commerciaux établis et les droits acquis de tous les confrères.

» L'action du Syndicat des négociants en fromages, jusqu'à présent limitée au rayon de **Lille-Roubaix-Tourcoing** et environs, sera désormais et en plein accord avec M. Souchon, président délégué du Comité de gestion, étendue sur les deux départements Nord et Pas-de-Calais.

» Les grossistes et commissionnaires en fromages de la 1re région économique auront donc présentement la possibilité d'adhérer à un groupement corporatif dont l'organisation établie depuis bon nombre d'années leur apportera un concours précieux pour la défense de leurs droits.

» Pour tous renseignements et adhésions, écrire au secrétaire du Syndicat des négociants en fromages de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et environs, café Français, 5, Grand Place, Lille. »

AVIS AUX BATELIERS

La Préfecture communique :

« La navigation sera rétablie entre **Abbécourt** et Vitry-le-François, sauf empêchements imprévus, à partir du 25 décembre.

AGRICULTEURS ! RÉCUPÉREZ ET LIVREZ TOUTE LA FICELLE-LIEUSE USAGÉE

La Direction des Services Agricoles du Nord communique :

« Nous vous avons déjà fait connaître qu'il était indispensable, en prévision d'une pénurie de ficelle à la prochaine moisson, de collecter les morceaux de ficelle usagée, dans le but de les travailler en usine pour en refaire de la ficelle neuve.

» Les organismes stockeurs (coopératives et négociants agréés) où vous livrez habituellement votre blé sont chargés de recevoir ces dépôts contre un reçu qui vous permettra d'obtenir en échange, au cours de la prochaine campagne, de la ficelle neuve dont la quantité sera fixée ultérieurement.

» En conséquence, rassemblez de suite vos morceaux de ficelle et faites-en le dépôt au fur et à mesure ».

AVIS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La Préfecture communique :

« L'inspecteur de l'Assistance publique du Nord dispose de garçons de 14 à 20 ans pour travaux de culture ou autres et de filles de 14 à 20 ans pour service. S'adresser à l'inspecteur de l'Assistance publique du Nord, 95, rue d'Esquermes, à Lille. »

MARCHÉS DE LA RÉGION

COURS DES HALLES CENTRALES DE LILLE

Citrons, 80 à 150 fr. le cent ; oranges, 8 à 12 fr. le kilo ; dattes, 24 à 30 fr. le k. ; mandarines, 8 à 11 fr. le k. ; Clémentines, 5 à 7.50 le k. ; pommes, 3 à 10 fr. le k. ; poires, 5 à 12 fr. le k. ; poires à cuire, 3.50 à 4 fr. le kilo.

Salade de blé, 7 à 10 fr. le kilo ; betteraves rouges cuites, 4 à 5 fr. le kilo ; chicorée de Bruxelles, 8 à 9 fr. le k. ; choux, 7 à 10 fr. ; ails, 22 à 24 fr. le k. ; épinards, 3 à 4.50 le k. ; tomates, 11 à 12 fr. le k. ; potiron, 3 à 3.50 le k. ; barbe de capucin, 9 à 10 fr. le k. ; choux rouges, 30 à 72 fr. la douz. ; choux verts, 30 à 60 francs la douz. ; choux-fleurs, 60 à 120 fr. la douz. ; scaroles et endives, 6 à 6 fr. la douz. ; persil, 5 à 6 fr. les 12 bottes ; cerfeuil, 5 à 6 fr. les 12 b. ; pourpier, 5 à 6 fr. les 12 b. ; céleri, 4 à 6 fr. les 12 b. ; 1 à 4 fr. pièce ; salsifis, 5 à 6.50 al botte ; poireaux, 4 à 8 fr. le focheau ; cresson, 16 à 18 fr. les 12 bottes ; carottes, 1.25 à 2.50 la bottea ; 250 à 300 fr. les 100 kilos ; oignons, 425 à 700 fr. les 100 kilos ; échalotes, 550 à 600 fr. les 100 k. ; pommes de terre longues et rondes, 150 fr. les 100 k. ; navets, 80 à 125 fr. les 100 k. ; petits pois cassés, 875 à 900 fr. les 100 kilos.

A Arras. — Voici les prix pratiqués au marché de samedi 22 :

Cresson, 1.25 la botte ; radis, 2.50 ; poireaux, 1, 2, 8, 10 et 11 fr. la botte ; navets, 1, 1.50 et 2 fr. la botte ; betteraves rouges, 2.50 le kilo ; pommes de terre, 1.40 et 1.50 le k. ; oignons, 6.50, 7 et 7.50 ; pommes, 2.50 et 6 à 8 fr. ; poires, 9, 10 et 12 fr. ; oranges, 14 et 16 fr. le k. ; salades, 0.50, 0.75 et 1 fr. ; mâche, 5 et 6 fr. le k. ; épinards, 3 et 4.50 ; salsifis, 4.50, 5 et 1 fr. ; carottes, 3, 3.50 et 4 fr. ; citrouille, 3.50 ; choux, 2, 3, 4 et 5 fr. ; choux-fleurs, 12 et 15 fr. ; échalottes, 7, 7.50 et 8 fr. le k. ; choux de Bruxelles, 7.50, 10 et 11 fr. le k. ; ail, 25 fr. la kilo.

A Lillers, 21. — Poulets, 110 à 180 francs la couple, 13 à 14 fr. la livre ; poulet, 90 à 120 fr. la couple, 12 fr. la livre ; lapins, 80 à 100 fr. la pièce, 10 fr. la livre ; canards de Barbarie, 110 à 130 fr. la couple, 14 fr. la livre ; bananes, 3.50 pièce ; pommes, 4 à 7 fr. le kilo ; oranges, 12 fr. le k. ; pommes de terre, 1.55 le k. ; carottes, 3 fr. le k. ; navets, 2.50 à 3 fr. le k. ; poireaux, 6 à 8 fr. le botte ; oignons, 7 fr. le k. ; échalottes, 7 fr. le k. ; choux verts, 8 fr. pièce ; choux rouges, 8 à 10 fr. pièce ; salades laitues, du Midi, 2.50 pièce ; escaroles, 0.75 pièce ; frisées, 0.75 pièce ; céleri boule, 4 fr. pièce ; choux de Bruxelles, 9 fr. la k. ; topinambours, 3 fr. le k. ; chicorée de Bruxelles, 8 fr. le kilo ; pissenlits, 12 fr. le k. ; ails, 1.50 à 2 fr. la grosse tête.

A HESDIN. — **18 décembre.** — Assez d'animation, en raison de l'approche de Noël, en général bons approvisionnements, notamment aux volailles.

Volailles — Cours plutôt en hausse ; poulets, 90 à 140 francs la couple ; poule, 90 à 120 fr. la poire ; canards domestiques, 30 à 40 francs pièce ; de Barbarie, 45 à 75 fr. la pièce ; dindes et dindons, 150 à 250 fr. pièce ; lapins, 40 à 75 francs pièce ; lapereaux, 15 à 28 francs pièce.

Beurre et œufs : néant

Fruits. — Pommes, de 6 à 25 fr. les 32 et de 4 à 5 fr. la livre, selon grosseur et qualité ; noix, 5 fr. la livre ; oranges, 8.50 la livre ; marrons, 8 à 10 fr. la livre.

Légumes — Tendance à la hausse : poireaux, 4 fr. la botte de 12 gros ; carottes, 1.25 la botte ; navets, 1 fr. la botte ; céleri-rave, 2 à 5 fr. la boule selon grosseur ; chicorée de Bruxelles 7.50 la livre ; choux verts, 3 à 5 fr. pièce ; choux de Bruxelles, 5 à 6 fr. les 2 litres ; pommes, 1.40 à 1.50 le kilo ; betteraves rouges, 0.40 à 1 fr. pièce ; salade « mâche », 2 fr. les 2 litres ; oignons, 6 à 7 fr. le kg. ; salsifis, 4 fr. la botte ; échalotes, 10 fr. le décalitre ; topinambours, 3 à 4 francs les 2 litres ; ail, 0.75 à 1 fr la tête.

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

LUNDI 23 DÉCEMBRE

7 heures : Informations en langue allemande suivies d'un concert relayé

8 heures : Informations en langue française et résultats sportifs.

8 heures : Musique enregistrée

9 heures : Musique enregistrée.

10 heures à 10 h. 20 : Répétition du cours de langue allemande.

11 heures : L'Orchestre Musette Jean Steurs.

Programme français :

12 heures : Concert par l'Orchestre Germaine Ego.

12 h. 30 : Informations en langue allemande.

12 h. 40 : Concert par l'Orchestre Germaine Ego.

13 heures : Informations en langue flamande.

13 h. 15 : Informations en langue française.

14 heures : Informations en langue allemande.

14 h. 15 : Concert par l'Orchestre Radio.

14 h. 45 : Récital de chant par Mariette Van Melgroet.

15 heures : Récital de violoncelle par Jean Denocker.

15 h. 15 : Informations en langue française.

15 h. 55 : Disques.

16 heures : Concert par le Omroep-Orkest.

17 heures : Informations en langue allemande.

17 h. 15 : « Le Commissaire est bon enfant », pièce en un acte, de Georges Courteline.

17 h. 45 : Echo du jour.

18 heures : Informations en langue française.

16 h. 15 : Concert par l'Orchestre de danse Stan Brenders.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

POUR NOËL, LE R. C. LENS RECEVRA L'U. S. BRUAY

C'est le 25 décembre, jour de Noël, à 15 heures, au Stade Bollaert et non le 22 comme il était prévu, que le R.C. Lens (ex-pros), recevra l'U.S. Bruay, la meilleure équipe amateur du Nord d'avant-guerre.

C'est une rencontre amicale qui aura tout l'attrait d'un match de championnat, du fait de la classe et la valeur des deux adversaires.

Les visiteurs sont bien connus et appréciés de tout le public artésien, l'U.S. Bruay est en effet le dernier vainqueur du Championnat du Nord, finaliste du Championnat de France Amateur, n'ayant succombé que de justesse 1 à 0 devant le Stade Reims ; à deux équipiers près, c'est la grande équipe de la saison 1938-39.

Voici d'ailleurs sa composition :

Deberles ; Dubois (sél. Nord.), Kubick (sél. Nord) ; Kulvas (sél. Nord), Souilliez, Fifowski (sél) ; Martin, Helinski (sél.), Souilliez P., Cossart, Laurent.

Les sang et or, actuellement en pleine forme, n'auront pas une tâche facile pour venir à bout de tels adversaires qui viennent de faire match nul à Fives, avec le S.C. Fivois et de battre l'U.S. Valenciennes par 3 à 0.

Toutes les enceintes du stade seront ouvertes, sauf le N° 9.

Prix des places : 4 - 6 - 8 et 10 francs.

44.157 JOUEURS SONT LICENCIÉS EN FRANCE

C'est la première fois depuis qu'elle existe que la Fédération française de football donne une liste des joueurs qui sont licenciés chez elle.

Elle avait toujours laissé croire que le nombre de ses joueurs atteignait une centaine de mille. Il faut en rabattre de plus de la moitié. Voici, en effet, le résultat du recensement :

Juniors et séniors : 39.650.
Minimes et pupilles : 3.790.
Corporatifs : 717.

ZAMORA MONITEUR DE FOOTBALL

Le plus fameux gardien de but espagnol Riccardo Zamora, vient d'être requalifié par les autorités sportives espagnoles et s'est mis au service de la reconstruction sportive de son pays. Il est actuellement moniteur de football.

En cette qualité, il a été engagé par le Cercle « Athlétic-Aviation » de Madrid.

HIPPISME

LES COURSES DE TROTTEURS A VINCENNES

Engagements pour la Réunion du Lundi 23 Décembre

Nous avons publié dans nos éditions d'hier la liste des chevaux engagés pour la réunion de ce dimanche 22 décembre. Ci-dessous le programme et les engagements enregistrés pour la journée de ce lundi 23 décembre :

Prix de Nogent, monté, 15.000 fr., 2.250 mètres. — Pasiphaé, au Haras de Fleuriel ; Phédre, au Haras de Fleuriel ; Pontida, à Mme P. Herblot ; Périclès, à Mme Nocard-Delmaire ; Pékin, à F. Bertrin ; Pikina, à V. Cavey ; Pyrrhus, à L. Lacauve ; Pluie d'Or, à E. Damecour ; Pantomine, à P. Gamare ; Prithivi, à R. Michel ; Pourquoi Pas IV, à E. Angué ; Pantomine II, à A. Bézières ; Prince Ned, à R. Léger ; Portalicia, à Mme L. Olry-Roed ; Pierre G II, à G. Leconte ; Pedro Tosca, à G. Leconte ; Puy Ory, à F. Réaud ; Pila Williams, à S. Dejean ; Perfica, au Haras de Talonay ; Petit Jean, à J. Candon ; Passera, à Mme R. Simonard ; Princesse C, à Georges Moreau ; Pépé le Moko II, à G. Josse ; Poucetton, à Ch. Lemée. — Soit 24 produits engagés.

Prix d'Oleron, attelé, 15.000 francs, 2.250 mètres. — Phocion, ou Haras de Fleuriel ; Primavera, à Mme P. Herblot ; Primola, à Mme P. Herblot ; Petit Breton, à Mlle Vromment ; Picat, à A. Arson ; Petit Caporal, à P. Peschet ; Papalouche, à V. Cavey ; Phillipe, à J. Marty ; Passaka, à J. Larochette ; Premier Mars, à J. Larochette ; Péniche II, à R. Expert ; Pomponius, au Haras de Boyer ; Peyresourde, à R. Michet ; Pasta, à Paul Lacauve ; Plume au V, II, à A. Deheegher ; Pénélope V, à Mme L. Olry-Roed ; Pradines, à H. Masson ; Patit Duo, au Comte de Boisgelin ; Patatras, à F. Le Fèvre ; Palmy, à Ch. Viel ; Paramount M, à Georges Moreau ; P'tit Bambino, à G. Josse ; Paris Soir II, à G. Josse ; Pan, à R. Martin.

Prix de Cahors, monté, 20.000 fr., 2.800 mètres. — Nac Namara, à Mlle B. Davia ; Monceaux, à Mme Ad. Pizon ; M. da Séguinel, à B. Peresignan ; Opéra Bouffe à J. Cliquet ; Niobé III, au Haras da Fleuriel ; Marissel D, au Haras de la Capella ; Narquois, à M. Poidevin ; Mornand, à R. Mahieu ; Maître Badin, à G. Hardouin ; Masilio, à E. Brisse ; Oriu, au Haras de la Chauvière ; Normandie III, à E. Cartenet ; Ol Annexa, à S. de Pontlevoye. — Soit 13 produits engagés.

Prix d'Evrecy, attelé, 30.000 francs, 2.600 mètres. — Pirithous, au Haras de Fleuriel ; Paisvos, à F. Bertrin ; Papirius, à L. Laucauve ; Premier Mars, à J. Larochette ; Puck M, à Georges Moreau ; Prime Donna, à R. Expert ; Prim Williams, à Mlle M. Delaine ; Popayan, à L. Bourgois. — Soit 8 produits engagés.

Prix de Loudun, attelé, 25.000 fr., 2.250 mètres. — Nogent T, à Th. de Cabanes ; Nénuphar IV, à M. Gavrel ; Nic Williams II, à P. Vanhecke ; Neuville D, à A. Forrier ; Noailles D, à A. Forrier ; Noblesse, à F. Bergar ; Othello V, à R. Arnaud ; Onyx, à C. Capovilla ; Olof, à M. Auplira ; Ni oui Ni non II, à E. Angué ; Neuf de Trèfle, à Mlle M. Delaine ; Ouvrière de Vincennes, à A. Forestier ; Noëly, à P. Davy ; Oka II, à P. Forcinal ; Onidne VIII, à G. Josse ; Oaristys, au Haras de Fleuriel ; Oeagre, au Haras de Fleuriel ; Nanettone, à V. Cavey ; No No, à H. Barhé ; Néva, à Ch. Gevaert ; Nicéphore, à P. Gamare ; Ombella, à Mme L. Olry-Roed ; Nadir Shah, à G. Van der Molen ; Nicolas III, à A. Gouin ; Nordingen, à E. Sautejeau ; New Bunter, à J. Humarau ; Ortie Blanche, à P. Forcinal ; Oxiane Williams, à Mme A. Bertho ; Onzain, à Mme R. Simonard ; Niger B, à R. Laroche ; Outarda M, à Georges Moreau ; Né Orange, à E. Egonneau ; Nono Nanette V, à G. Josse. — Soit 33 produits engagés.

Prix de Coulommiers, monté, 15.000 francs, 2.250 mètres. — Ornano IV, à André Carré ; Oxtavio, à F. Chadalgue ; Niger, à J. Ortoli ; Nérlc, à L. Souchon ; Ozoir, à J. Candon ; Ohé Normand, à El. des H. Vente ; Néluskо IV, à Mlle M. Delaine ; Néry D, à L. Viguié ; Nib de Tifs, à André Dupuis ; N. des Minerais, à L. Burlot ; Nuit de Mai III, à A. Arson ; Oc, à V. Cavey ; Odessa de Villy, à H. Levesque ; Onyx, à C. Capovilla ; Oudinot II, au Haras de Fleuriel ; Nola III, au Haras de Fouceuge ; Orfa IV, à L. Laucauve ; Othello V, à R. Arnaud ; Ogaden II, à R. Mahieu ; Nudiste II, à A. Bannier ; Osaka II, à Mme Ridel Vincent ; Nagrada, à Mme L. Olry-Roed ; O Williams, à G. Van der Molen ; Ouvrière de Vincennes, à A. Forestier ; Nogaro II, à L. Henry. Soit 26 produits engagés.

OFFRE GRATUITE aux NERVEUX

Pourquoi continueriez-vous à souffrir ? il faut surtout savoir que des nerfs malades ont des conséquences très graves. Par la nervosité, votre organisme est totalement affaibli, il est le terrain recherché par toutes sortes de microbes, aussi êtes-vous susceptibles de contracter, beaucoup plus vite que des personnes robustes, des maladies.

Vous devez nous consulter, dès que vous souffrez des signes suivants : membres rompus, essoufflements, étouffements, crampes dans les jambes, manque d'appétit, constipations sporadiques, battements de cœur, angoisses, insomnies, cauchemars, timidité invincible, idées de fugue ou de violence, bouffées de chaleur, manque de maîtrise de soi-même, envies insurmontables d'excitants (alcool, café, tabac), épuisement, découragement, neurasthénie et aussi les déficiences viriles.

Ces signes sont les preuves irréfutables d'un système nerveux malade. 95.000 PERSONNES NOUS ONT DEMANDÉ NOTRE BROCHURE : « LES DÉFAILLANCES DU SYSTÈME NERVEUX » Leurs causes, leurs conséquences, leur traitement rationnel. Ayant suivi peu de temps notre méthode, elles ont été délivrées de leurs souffrances, elles nous ont écrit des lettres chaleureuses de remerciement ; en voici une preuve parmi des milliers :

De M. Louis D..., Touques.
Le 5 octobre 1939 :
« Au bout de cinq jours de votre traitement, j'ai trouvé un gros soulagement. Depuis huit jours, ma boîte est finie et je me trouve guéri. Avant de connaître votre remède, j'éprouvais tout ce que vous annonciez dans votre brochure.
» J'ai conseillé votre traitement à un voisin, M. P..., chemin de l'Epinay, à Touques. Il se déclara très heureux.
» Avec mes remerciements... »

BON GRATUIT pour une brochure « LES DÉFAILLANCES du SYSTÈME NERVEUX » (Service 22) Laboratoires SOURCIN 25, rue Lavoisier, — PARIS

N'hésitez plus, écrivez-nous dès aujourd'hui même et vous recevrez gratuitement notre brochure : « LES DÉFAILLANCES DU SYSTÈME NERVEUX » qui traitera certainement de votre cas. 11202

BONNE MANUCURE APPRENTIE COIFFURE sont demandées SALON JACQUES 6, Rue Faidherbe, 6 -- LILLE 1087

COIFFEUR demande demi-ouvrier. S'adresser 24, Avenue du Commerce, Valenciennes. 324

ON DEMANDE SERVANTE Sachant faire cuisine, nourrie, logée. Minimum 21 ans. — CAFÉ DES LILAS 67, rue des Tanneurs, 67, LILLE 1037

ON DEMANDE pour bureau à RAISMES, jeune fille 17 à 20 ans, connaissant la comptabilité et ayant très bonne écriture. Ecrire A. B. C., Réveil, Valenciennes 323

ON DEMANDE JEUNE BONNE sérieuse - 302 rue Nationale, LILLE. 34 209

MAC-DONALD TAILLEUR 92, rue Nationale -- LILLE Demande de BONS APPRENTIS 34 206

LES BOUFFÉES DE CHALEUR Bouffées de chaleur, bourdonnements d'oreilles, engourdissements des extrémités, palpitations, troubles de la vue (mouches volantes) vertiges, lourdeurs et enflure des jambes, etc... sont autant de symptômes d'une circulation défectueuse. Ces troubles dont se plaignent fréquemment les hommes et les femmes ayant atteint la quarantaine sont combattus avec efficacité par les Gouttes Floride. Grâce aux Gouttes Floride, le cœur est tonifié, le système artériel est assoupli, la tension baisse et les différents symptômes énumérés ci-dessus disparaissent. Le visage devient moins rouge. Les organes ne sont plus congestionnés. On éprouve une sensation de détente générale fort agréable. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon 11.111

AUTOS

ANTI-GEL DISPONIBLE - TOUTES QUANTITÉS 1, rue Cambert - LILLE - Tél. 716-86 1064

OCCASIONS DIVERSES

CHANGERAIS BATTEUSE électrique, état neuf, contre VÉLO DE DAME état neuf. — S'adresser 116, rue Émile-Zola, LENS. 216

DIVERS

SUIS ACHETEUR MACHINES A ÉCRIRE G. VENDEVILLE, électricien 17, r. Sadi-Carnot, Avesnes-lez-Aubert 752

RAMONAGE DE CHEMINÉES MELLIEZ JUSTE 4 bis, r. Barbier-Maës, Lille - T. 476-30

RADIATEURS AUTOMOBILES Agence exclusive Chausson Neuf -- Échanges -- Réparations SOCIÉTÉ LILLOISE DU RADIATEUR 44, rue du Fg d'Arras, Lille (T. 513-79) 1079

L. MAQUER BIJOUTIER 26, rue de Paris -- LENS achète les VIEUX BIJOUX OR et les BRILLANTS, au maximum 141

Machine à écrire et à calculer Suis acheteur toutes machines Paiement comptant GAROT 20, Bd des Écoles, LILLE 1 087

Éts H. WATREMEZ CAUDRY (NORD) ACHÈTENT : MACHINES-OUTILS MOTEURS ÉLECTRIQUES MATÉRIEL INDUSTRIEL... 1641

Graines d'Elite sélectionnées Maison V. MAIRIE 155, rue de Paris, 155, à LILLE COLLECTION DE 36 ESPÈCES DE GRAINES SÉLECTIONNÉES pour Jardins Ouvriers : 20 fr. 1028

Pour acheter ou vendre Fonds de commerce ou propriété « La Garantie » 8 bis, Parvis Saint-Maurice, Lille. 980

PAPIERS NOIRS D. P. Stores, Papier vitrifié, remplace vitres HALARO, 20, rue Bonaparte, PARIS DANTON 94-95 11.192

SENSATIONS PÉNIBLES APRÈS LES REPAS Les sensations pénibles après les repas telles que brûlures, aigreurs, lourdeurs et digestions difficiles doivent souvent leur origine à la sécrétion d'un suc gastrique trop acide. Cette acidité provoque la fermentation des aliments et, faute de précautions, le mal empire après chaque repas. Pour neutraliser l'acidité et régulariser les fonctions de l'appareil digestif, prenez de la Magnésie Bisurrée. Une demi-cuillerée à café ou 2 ou 3 comprimés dans un peu d'eau après les repas feront disparaître presque immédiatement les malaises digestifs et assureront une digestion régulière et sans douleur. La Magnésie Bisurrée se trouve en vente dans toutes les pharmacies au prix de 10 fr. 75 et 16 fr. 11.177

NAPPES EN PAPIER DIMENSIONS A LA DEMANDE 1, rue Gambert, LILLE -- Tél. 719-86 1083

ROMANS POPULAIRES Suis acheteur, ainsi que Collections de timbres-poste ; vieilles enveloppes, etc. F.L. PEUCELLE, 243, r. d. Paris LILLE 1081

« CENTRAL MOBILIER » Les meilleurs prix en lits métalliques, literie, meubles, chambres à coucher, salles à manger, etc. 57, rue Pierre-Legrand, LILLE-FIVES 1 046

MACHINES A TRICOTER Accessoires - Pièces détachées Aiguilles pour toutes marques J. DE POERCK 74, Bd de la Liberté - LILLE Téléphone 777-32 1560

A VENDRE BARAQUEMENT OCCASION de 7 m. 56 x 9. Peut servir de magasin DISPONIBLE DE SUITE 79, rue de la Gare NŒUX-LES-MINES 940

PNEUS USAGÉS Ventes - Échanges - Réparations A. LEPERS, 162, rue Colbert et 9-10, rue Roland LILLE (Tél. 729-42). 1063

AUTOMOBILISTES Si vous ne voyez pas clair mettez les VISIÈRES DRUPA VISIBILITÉ GARANTIE Fournisseur des Autorités et Adms Vente en Gros : A. CAUCHOIS 11, r. P.-Lafargue, Lille, T. 735-73 1037

UN LAROUSSE SE CHOISIT TOUJOURS A LA LIBRAIRIE RENÉ GIARD 2, rue Royale, LILLE - Tél. 513-07 ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES 34 220

AU 122, GRANDE RUE, ROUBAIX Grand choix de lits, sommiers, matelas, maubles, divans, couvertures, couvre-lits ouatés à partir de 195 francs. 1.601

COMPTABILITÉ Organisation, Mise à jour et tenue de toutes comptabilités Consultations et avis sur toutes questions comptables et fiscales — Mlle G. DECUPPER, Expert-Comptable, Capacitaire en Droit, 186, rue d'Artois, LILLE. 1053

TOUTE LA PARFUMERIE DES STOCKS Bas prix Art. pr forains. Des marques échant. contr mandat. Stocks du Désir 10, pass. du Désir, Paris (Métro G. Est) 11 202

LE FOYER A FEU CONTINU SURDIAC E. LELEU 247 bis, rue Léon-Cambetta -- LILLE 1082

NORD-RAPID Transports marchandises Nord, Pas-de-Calais, 11, r. Eugène-Jacquet LILLE 1086

CHERCHE PNEUS NEUFS OU OCCASION 30 x 3 ½ ou 31-445 et CHAMBRES CORRESPONDANTES. Écrire : Cauthiar, à Escaudain. 723

RADIATEURS ÉLECTRIQUES 44, rue du Faubourg d'Arras, 44 LILLE (Tél. 513-79) 1080

SOMMES ACHETEURS PNEUS CHAMBRES 32 x 6, 34 x 7, 36 x 8, 40 x 8 DOBELLE 65 rue Paul Teilier AMIENS 1692

CHAUSSONS toutes tailles, sur commande Ecr Réveil aux lettres K.D.G 34.203

COTILLONS Maison BIX, 3, rue du Lombard, LILLE 3 002

LES ATELIERS DE LA RONDELLE A MARLY, RECHERCHENT : 1° - Une chaudière « Field » d'occasion, 25 m2 surface de chauffe, en bon état de marche, pression 7 K. 2° Trois plaques tournantes d'occasion, à voie normale, diamètre 2 m. 300 environ 1710

RECHERCHONS SACS D'OCCASION Faires offres Bresseries Métalliques du Nord à Trith-Saint-Léger (Nord). 1708

Quintonine se trouve à nouveau dans toutes les Pharmacies Le flacon : 5 fr. 85 11.109

Achat - Vente - Réparations TOUTES MACHINES A ÉCRIRE et A CALCULER, Colloridi Adde, 10, rue Faidherbe, LILLE. (Tél. 507-84). 1054

RENSEIGNEMENTS POUR FAMILLES DISPERSÉES

Mme DUMOULIN-DEGRENOELE 23, rue du Seclin, Lille (Nord), serait reconnaissante à toute personne pouvant donner des nouvelles, bonnes ou mauvaises, de son mari Waldemar-Marcel DUMOULIN, 12e Dépôt d'Infanterie, Groupe Mixte n° 40, 45e Compagnie, Saint-Cast (Côtes-du-Nord). 34.221

Mme BRUNET, 6 Poter straete, à Merbecqua, ser recon. à pers. pouv. donn. rens sur soldat BRUNET Michel, 127e R I, 9e Cie, sans nouvelles depuis 22 mai. Etait, début juin dans Ardennes. 1703

Mme CAMBAY-BARDOUX, à Ribécourt-la-Tour, recherche son mari Paul CAMBAY, 13e Régional, 3e Cie 1707

Mme VERLEYE-ROY, rue Etienne Dolet, 76, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord) serait reconnaissante à personne ayant nouvelle de Varleya Yvon, 127e R I., 10e Cie, S P 13.531, de vouloir bien lui écrire 835

Mme Vve PARENT-MERLY, à Wallers ser recon à pers pouv. donn. nouv du Soldat PARENT Gaston, 54e R.T.F., 2e Bon, 5e Cie B.P. 317. Blessé 18 mai, évacué ev. amb Hôtel Dieu Valenciennes. 1701

On demande par soldat démobilisé ou par famille connaissant cette formation, des nouvelles du soldat Roger LECRAND, 6e Bat Génie divisionnaire, 1re Cie, S P 173, se trouvant le 16 juin, à Ippécourt (Meuse) 1693

M. THIERRY, 71, ch Chiconet, à Sallaumines (P.-d.-C.), sans nouvelles depuis le 12 mai, serait réconnaissant à personnes pouv donner renseig sur Ernest DUFOUR 13e Zouaves, 5e Cie, Secteur Postal 139 208

Serais reconn à qui pourrait donner renseig COTTIN David, cap 1er R. I., 2 Bat., 6e Cie, Mle 14.898, sans nouv. dep 14 mai Don rép Mme COTTIN, rue Maubeuge, 40, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) 732

ANNONCES LÉGALES

COMMUNE DE SEQUEDIN

Plan d'alignement du chemin départemental n° 207 A, de Sequedin à Loos, au territoire de Sequedin.

AVIS

Le projet de plan d'alignement du chemin départemental n° 207 A de Sequedin à Loos, au territoire de Sequedin, sera soumis à une enquête d'utilité publique de 10 jours, à dater du 30 décembre 1940.

Pendant le délai ci-dessus indiqué, le dossier sera déposé à la Mairie de Sequedin où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance tous les jours non fériés de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

A l'expiration de ce délai, les déclarations des habitants et des intéressés sur l'utilité publique du projet seront reçues à la Mairie de Sequedin, les 9, 10 et 11 janvier 1941, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. 1780

CESSIONS

ÉTUDE DE Me RENÉ DELCOURT-BAVIÈRE, notaire à Valenciennes, 14, rue des Foulons

Par acte de Me HUON, suppléant Me René DELCOURT-BAVIÈRE, du 11 novembre 1940, enregistré à Valenciennes, le 21 novembre 1940, volume 895 B N° 459, Monsieur Henri DESWEZ et Madame Angèle DELFOLY son épouse, demeurant ensemble à Valenciennes, rue des Foulons, n° 20, ont vendu à Madame Jeannette HERENG, épouse de Monsieur Auguste WATTERLOT, demeurant à Valenciennes, 76, rue de Famars, le fonds de commerce de café-friture, débit de boissons alcooliques et autres et louage de chambres garnies, exploité à Valenciennes, rue de Famars, n° 76, sous l'enseigne « Au Crieur des Ventes », comprenant : l'enseigne, la nom commercial, la clientèle, l'achalandage, la licence dite grande licence et le matériel servant à l'exploitation.

Insertion au B.O.V.C. du 11 décembre 1940.

Oppositions reçues en l'étude dans les 20 jours de la présente insertion

Pour la Deuxième Insertion (signé) HUON 1081

DEMANDES D'EMPLOIS

BONNE Sachant cuisiner, cherche emploi. — S'adresser 159, rue Gustave-Delory, 6 LILLE. 34 219

Accordéoniste professionnel cherche place à LENS ou environs S'ADRESSER au « Réveil », place R. Salengro, LENS 217

OFFRES D'EMPLOIS

Les Ateli